

Les Partenaires

L'ACI a pour partenaires des professionnels de la formation, de l'insertion et du secteur social présents sur l'est du Val d'Oise.

Les Maîtres d'Ouvrage

- Les EPCI
- Les communes
- Les bailleurs sociaux
- Les associations Hevea, JCLT, Le Renouveau, Mars 95, La Maison de la Solidarité de Gonesse, etc...
- L'ITEP La Mayotte
- L'Hôpital d'Enfants Margency

Avec le soutien

- Du Fonds Social Européen
- De l'État :
 - La DIRECCTE
 - La Région Ile-de-France
 - Le Conseil Départemental du Val d'Oise
 - Le CGET



IMAJ

ACI IMAJ

Siège du Pôle d'Insertion
9 rue du Docteur Rampont
95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 39 94 00 26
Mail : aci@imaj95
www.imaj95.fr/aci
Centre de Formation IMAJ
11 rue Jean Jaurès
1er étage
95400 Arnouville



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National «Emploi et Inclusion». 2014 - 2020.

Conception et réalisation Sylvie Charles-Herbeth - 06 60 44 91 33. Impression Stip Domont (95).



Chantiers d'Insertion
Bâtiment second œuvre

QU'EST CE QU'UN ACI ?

ACI = ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Un ACI est un dispositif d'insertion par l'activité économique, conventionné par l'État, qui permet l'embauche de personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).



A QUI S'ADRESSENT L'ACI D'IMAJ ?

Aux jeunes de 18 à 25 ans et aux adultes de plus de 25 ans éloignés de l'emploi :

- ayant un faible niveau de qualification ou étant en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle
- désirant se former aux métiers du bâtiment en second œuvre ou n'ayant pas de projet professionnel défini

LES OBJECTIFS DE L'ACI

Répondre aux **difficultés d'insertion sociale et professionnelle** rencontrées par les jeunes (de 18 à 25 ans) et les adultes (de 26 ans et plus).

Favoriser la **mobilisation des bénéficiaires**.

Proposer un **accompagnement individualisé adapté** aux problématiques de chacun et visant à lever les freins à leur insertion.

Permettre l'acquisition d'une **expérience professionnelle** significative dans le bâtiment et favoriser l'entrée ou le retour à l'emploi.

Proposer la validation d'un **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)** permettant d'attester et de valider des savoir-faire.



COMMENT ?

- Un **encadrement technique** permanent assuré par des professionnels, pendant les temps de production sur chantier
- Un **accompagnement** par un Conseiller en Insertion sociale et professionnelle
- Des **ateliers** :
 - Fondamentaux mathématiques
 - Français Langues Etrangères (FLE)
 - Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)
 - Code de la Route (via l'Auto-École Associative (AEA) de l'Association)
- La possibilité d'**obtenir le permis de conduire**
- Une possibilité d'accès à une **formation qualifiante** de 260 heures préparant à l'obtention du Certificat de Compétences Professionnelles «Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement avec des produits de finition et de décoration». Réalisée au centre de formation IMAJ à Arnouville.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ACI

- Peinture
- Carrelage
- Revêtement de sol
- Isolation doublage
- Petite maçonnerie
- Nettoyage des espaces verts

